



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale

JOURNEE CITOYENNE 2018

**Merci à tout ceux et celles qui y ont participé !
(même s'ils n'ont pas tous voulu être sur la photo...)**



**L'équipe municipale, la commission information
et communication numérique ainsi que le personnel communal
vous souhaitent un bel été**

Bulletin n° 9 — juillet 2018

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous venons de vivre intensément la Coupe du Monde de Football qui a permis à la France de décrocher une 2^{ème} étoile... Je l'ai vécu passionnément... Que d'émotions, que de joies partagées... Merci et bravo aux Bleus pour cette belle victoire ! C'est de la fierté, du bonheur pour petits et grands... et cela fait du bien au moral... Nous avons vu une équipe de France avec de vraies valeurs républicaines, pleine d'engagements, de sérieux et de sens de la fête. En tant que Maire, j'adore ces moments de communion entre nous. Avec cette victoire, c'est la France qui a gagné, c'est toute la France qui gagne. Espérons que ceci nous permette de puiser l'énergie pour aller de l'avant et à chacun de nous d'aller au bout de ses rêves...

Pour ma part, avec les adjoints et conseillers municipaux, nous devons faire face au désengagement de l'État (diminution des aides financières, des dotations, suppression des contrats aidés, de la taxe d'habitation...) qui impacte notre collectivité, notre budget. Les compensations versées par l'État, ne couvriront, dans la durée, ni les pertes constatées ni l'augmentation des charges. Malgré ces restrictions budgétaires, nous devons nous retroucher les manches, continuer à nous faire confiance et à investir pour l'avenir. Aujourd'hui, ma motivation reste intacte pour engager la suite et préparer notre commune aux défis qui l'attendent. Je suis convaincu que nous avons aujourd'hui la responsabilité d'amplifier la transition écologique avec comme enjeu d'imaginer, dans le cadre du développement durable, notre commune de demain... Un village se construit sur les idées et sur l'enthousiasme de ses habitants. Il exprime l'étendue de son potentiel grâce à l'investissement de chacun. Cette énergie collective, nous souhaitons l'accompagner et lui permettre d'être valorisée au cours des mois à venir à travers le développement de démarches participatives et des liens sociaux.

Au fil des pages de ce bulletin, vous retrouverez, plus en détail, les évènements marquants de ce premier semestre, (St- Valentin, Chasse aux Œufs, Journée Citoyenne...) et je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien : vous êtes des acteurs essentiels pour la vitalité et le dynamisme de notre commune et vous contribuez à son rayonnement.

Malgré le soleil retrouvé, difficile d'oublier les pluies exceptionnelles et répétitives que nous avons subies au cours du printemps. Le lundi 4 juin aura été particulièrement rude pour les habitants des rues de Bâle, Ferrette, Fislis et des Vergers. L'orage qui a éclaté sur les hauteurs de Werentzhouse a provoqué des dégâts considérables, les précipitations hors normes ont fait sortir le Gehrenbach, elles ont provoqué des ravinements, coulées de boues et inondations... nécessitant l'intervention des sapeurs- pompiers. Caves, maisons, cours, rues, cimetière inondés et envahis par la boue, chemins ruraux, fossés détériorés... la vague qui a déferlé à travers le village laissera derrière elle un triste spectacle ! La commune a immédiatement déposé une demande de classement en catastrophe naturelle qui est en cours d'instruction auprès des services de l'État et les habitants touchés peuvent compter sur mon soutien et ma détermination.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, spontanément, sont venues apporter leur aide aux sinistrés et qui ont mis les mains dans la boue... Un bel élan de solidarité et d'entraide entre voisins... Un grand MERCI à Laurent, notre agent technique, pour son engagement et sa disponibilité... bien qu'étant lui-même touché, il a, sans compter

ses heures, privilégié la collectivité et a accompli un énorme travail tout au long de la semaine. Merci également à tous les bénévoles qui se sont mobilisés dans le cadre des travaux de nettoyage des rues, des chemins et du cimetière et qui ont mis tout en œuvre pour que ces désordres soient traités au plus vite.



En collaboration avec le Conseil Départemental, nous analysons l'ensemble des zones sinistrées et il nous appartiendra, dans les mois à venir, d'affiner notre réflexion quant aux mesures à prendre, quant aux solutions à appliquer (bassin de rétention ou autres...) afin de protéger au mieux les équipements publics et privés. Cependant, ces phénomènes étant de plus en plus fréquents, il n'est pas possible d'anticiper complètement les effets d'événements climatiques d'une telle intensité et la mise en place d'une réserve communale opérationnelle s'avère plus que nécessaire !

Enfin, pour notre plus grand bonheur, voilà l'été..., le temps des vacances qui nous permet de nous ressourcer, de découvrir de nouveaux horizons et/ou de partager d'agréables moments en famille, avec les enfants, entre amis... Savourez ces précieux instants de bonheurs partagés !!! Pour ceux qui ne goûteront pas les joies des plaisirs lointains, je vous invite à profiter de notre belle commune, de la campagne environnante pour vous aérer. Adaptions notre vie de tous les jours à la merveille de la nature et de notre environnement, telle une fenêtre ouverte, ouvrons nos cœurs et laissons-y entrer les rayons du soleil, écoutons le bruissement des oiseaux qui chantent et des enfants jouant à l'extérieur et partageons avec nos proches cette formidable chance que nous avons de vivre tout simplement heureux ensemble dans la proximité.

Jour après jour, le Conseil Municipal travaille pour ses administrés. Nos employés municipaux se donnent beaucoup de peine pour que notre petite commune soit belle et propre. Merci de nous aider dans cette tâche de tous les jours, elle n'en sera alors que plus belle... La réussite de notre 4^{ème} Journée Citoyenne en est la parfaite illustration. Cet évènement désormais incontournable trouve tout son sens et met en lumière la volonté de partage et

d'implication des habitants de tous âges, avec toujours davantage de participants. Un bel élan de solidarité et de dévouement. Il y a désormais les fidèles et les « petits nouveaux ». Travailler ensemble, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour améliorer son cadre de vie, c'est juste magnifique. Pour mon équipe et moi-même ce fût une belle réussite, tant dans l'avancée des travaux que par la bonne humeur qui régnait et nous espérons que vous serez tous présents l'an prochain (surtout n'hésitez pas à encourager vos voisins et vos amis à s'inscrire !).

Tout au long de l'été, nous avancerons positivement sur les projets programmés à divers niveaux par le Conseil Municipal, tel que le passage en leds de l'éclairage public d'ici la fin de l'année afin de pouvoir bénéficier d'un maximum de subventions et de réduire notre consommation future. Ainsi, malgré les inévitables péripéties, nos différents projets et chantiers avancent. Comme vous avez pu le constater, les travaux de la Grand' Rue ont repris avec l'enfouissement des réseaux secs (lignes électriques et téléphoniques, gaine fibre optique, lampadaires), suivis dans la foulée par les travaux de voirie qui s'étaleront jusqu'à fin octobre. Ces aménagements engendreront des désagréments et des difficultés de circulation. Par avance, je vous remercie pour votre compréhension et votre patience lors du chantier de réhabilitation de ce serpent de mer qu'est ce dernier tronçon de la Grand' Rue.

Je terminerai par quelques mots sur l'évolution du déploiement du réseau de la fibre optique que nous attendons tous avec impatience. L'entreprise a commencé à aiguiser les réseaux souterrains sur le périmètre de Werentzhouse et prépare l'arrivée des câbles. Cette opération constitue une réponse indispensable à l'évolution sociétale et aux besoins de connexion. Encore quelques mois de patience et nous pourrons tous enfin bénéficier d'un débit à hauteur de nos espérances.

En attendant, profitons de l'été... Chaleur, festivités, convivialité... un air de légèreté va souffler, mais n'oublions pas le respect de chacun ! Bruits de voisinage, soirées animées, pensez les uns aux autres ! N'oubliez pas de privilégier l'aspect humain et relationnel avec votre voisinage pour que ces belles soirées se déroulent de la meilleure façon. De la même manière, veillez à éviter toutes formes de nuisances, faites preuve de civisme et de courtoisie au volant et respectez les règles de stationnement. Chacun de nous, adulte comme enfant, a besoin de temps pour se retrouver avec lui-même pour imaginer, créer, « digérer » ses savoirs et le spectacle du monde qui l'entoure. En cette période estivale, je vous souhaite de pouvoir vous poser un peu, de créer, d'ouvrir les yeux sur notre village, sur les personnes que vous rencontrerez au gré de vos ballades, sur nos chemins, dans les commerces du village. En attendant de se croiser, je vous souhaite un bel été, un de ceux où l'on a envie de faire la cigale et oublier tout le reste, ce monde que l'on ne comprend plus... mais est- ce possible ?

Chaleureusement vôtre,
Güata Feria en àlla !

Votre Maire, Eric Gutzwiller





Le Conseil Municipal

Séances des 5 février, 9 avril et 25 juin 2018

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoint au Maire : MM. et Mme MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténo

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents :

Séance du 5 février : Mme Audrey ANTHONY (excusée, procuration donnée à Mme Caroline LEBREC), M. IDRIS Grégory, (excusé, sans procuration)

Séance du 9 avril : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey), M. IDRIS Grégory (non excusé, sans procuration donnée)

Séance du 25 juin : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à M. Eric GUTZWILLER), M. IDRIS Grégory (excusé, procuration donnée à M. CHONG KEE Sténo), Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à M. MONA Bernard)

AFFAIRES FINANCIERES

PRET BANCAIRE

Le maire est autorisé à contracter un prêt bancaire d'un maximum de 300 000 € auprès de la banque proposant les conditions les plus favorables.

DEPENSES IMPREVUES

Quelques dépenses imprévues sont à prendre en compte. Elles seront imputées sur le compte DI020—dépenses imprévues (concernant les sinistres, ils seront remboursés par les assureurs). Il s'agit notamment :

Sinistres récents (pris en charge par les assureurs)

- ⇒ lampadaire endommagé dans la grand'rue : 2758.80 € TTC (devis par les ets SODIELEC)
- ⇒ lampadaire endommagé dans le rue de Ferrette : 1690.80 € TTC (devis par les ets SODIELEC)
- ⇒ porte hangar de la salle polyvalente emboutie : 2058 € TTC (devis des ets MARY de Waldighoffen)

Plan du site salle polyvalente : afin de pouvoir prétendre à une subvention complémentaire au titre des amendes de police (parking salle polyvalente), le CG68 demande un plan du site (prix : 1080 € TTC - devis du géomètre FRANTZ)

Sauvegarde informatique de la mairie : il est nécessaire de prévoir une sauvegarde plus performante ; le choix sera fait sur devis.

PREVISIONS DE DEPENSES

Projets non aboutis ou à achever (à budgétiser) : aménagement d'un accès dans la rue des chênes ; signalisation horizontale et verticale à revoir ; mise aux normes des poteaux d'incendie ; création d'un sentier de découverte ; mise en LED des lampadaires ; école primaire : remplacement de la porte d'entrée ; accessibilité de la mairie, du local paroissial, de la salle polyvalente ; réflexion zéro phyto ; aménagement d'un parking de covoiturage (salle polyvalente) ; passage en très haut débit ; travaux sur chemins forestiers.

Projets 2018 : aménagement de la grand'rue (réseaux secs et voirie) ; extension colombarium ; climatisation à la mairie.

SUBVENTIONS ACCORDEES

Une subvention a été accordée aux associations suivantes :

Association des amis du bibliobus (60 €) ; Groupement d'Action Sociale du personnel (170 €) ; association des amis de Luppach (100 €) ; amicale des donateurs de sang de Werentzhouse (300 € au titre du cinquantenaire) ; Fondation du patrimoine (75 €) ; association part'âge Sep-Wal (100 €)

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Les comptes administratif et de gestion 2017 sont approuvés à l'unanimité. Résultat des deux sections, compte-tenu des dépenses et des recettes restant à réaliser

Section de fonctionnement : + 421334.93 €

Section d'investissement : - 223086.24 €

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Le compte de gestion établi par le percepteur, identique au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2018

Il est adopté à l'unanimité. Dépenses et recettes sont équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 722338.69 €

Section d'investissement : 988086.24 €

IMPOTS LOCAUX : les taux des impôts locaux sont maintenus

	<u>Taux</u>	<u>Recette attendue</u>
Taxe d'habitation	21.09 %	164 692 €
Taxe foncière bâtie	16.86 %	80 759 €
Taxe foncière non bâtie	83.00 %	15 189 €
CFE	compétence communauté de communes Sundgau	
	TOTAL	260 640 €

TARIFS COMMUNAUX (cimetière, location alambic, droits de place) :

Les tarifs sont maintenus :

- Concession du cimetière (concession simple sur 30 ans) 160 €
- Concession au colombarium pour une durée de 15 ans (4 alvéoles) 400 €

- Droit de place (1/2 journée : 5 € ; 1 journée : 10 €)
- Location alambic (par jour entamé) 10 €

LOCATION DU LOGEMENT DU 2EME ETAGE DE LA MAIRIE

Le maire est autorisé à louer le logement à raison de 480 € mensuels (le logement a été reloué le 1.7.2018).

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le maire est autorisé à déposer des demandes de subvention

⇒ au titre de la DETR (sécurisation des bâtiments scolaires) : remplacement de la porte d'entrée du bâtiment école primaire qui date des années 1950 par une porte sécurisée avec serrure trois points et barre anti-panique. Coût estimatif : 4910.60 € HT.

⇒ auprès du Conseil Départemental (au titre des amendes de police) : pour l'aménagement des parkings et de places pour les personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente, de la mairie, du local paroissial . Coût estimatif : 60854.45 € HT.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La part incombant à la commune pour le déploiement de la fibre optique pour l'ensemble des foyers est prise en charge pour moitié par la Communauté de Communes Sundgau (part pour chacun : 27650 €).

ECLAIRAGE PUBLIC : passage en LEDS

Le maire est autorisé à lancer une consultation publique pour l'équipement de l'ensemble des lampadaires de la commune en LEDS. Une subvention européenne de l'ordre de 40588 € nous a été octroyée au titre de la fourniture du matériel, soit environ 50 % du coût. Un cahier des charges a été rédigé par Alter Alsace Energie. Les travaux doivent être réalisés en 2018 sous peine de perdre la subvention. Sur les nouveaux lampadaires, le système sera changé ; sur les plus anciens, la tête sera intégralement changée.

AFFAIRES DOMANIALES

AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE

RESEAUX SECS ET VOIRIE—MARCHES

Une consultation publique a été lancée (journaux, site internet de l'AMHR) en vue de choisir les entreprises pour les lots réseaux secs et voirie. Après ouverture des plis et négociation avec les entreprises, les marchés de travaux ont été attribués ainsi

LOT 1 - voirie - assainissement

ENTREPRISE RETENUE : COLAS EST			
Nature des travaux	Montant HT	Dont part communale	Dont part départementale
Voirie - assainissement	180269.13	96578.82	83690.31

LOT 2 : réseaux secs

ENTREPRISE RETENUE : LRE - ILLFURTH			
Nature des travaux	Montant HT	Dont part communale	Dont part départementale
Réseaux secs	65327.74	42347.35	22979.89

Le maire est autorisé à signer les conventions nécessaires relatives à la prise en charge par chacun (Enedis, Conseil Départemental, Orange) des frais qui lui incombent.

MISSION CSPS

Dans le cadre du programme d'aménagement de la grand'rue (lots réseaux secs et voirie), la réglementation nous impose de prévoir une mission CSPS (sécurité et protection de la santé) lorsque deux entreprises travaillent en même temps sur un chantier. Cette mission est confiée au bureau SLAWSKI sis à Uberstrass (devis du 31.5.18) pour un montant de 1400 € HT.

DONATION D'UN TERRAIN A LA COMMUNE

M. LANZ Werner, domicilié en Suisse a fait don à la commune de Werentzhouse d'un terrain (de construction) situé à l'angle de la grand'rue et de la rue des sapins (soit 19.74 ares), sans contrepartie.

FORET COMMUNALE

PROGRAMME DE TRAVAUX

Proposition de l'ONF

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT
Travaux sur limites et parcellaire Entretien du parcellaire ; parcelles 4a, 4r, 6a, 7a, 7r	3000	MLI	2441
Travaux sylvicoles Toilettage après exploitation - parcelle 2r	8	ha	2034
TOTAL HT			4475

Honoraires assistance technique : 515 € HT et honoraires gestion de la main d'œuvre : 396 € HT

Il est décidé de limiter les travaux au poste 1 et d'exclure les travaux sylvicoles.

M. MONA Bernard indique que, suite aux dernières tempêtes, de nombreux arbres sont tombés dans la région. Il propose de reporter la coupe de la parcelle 5 dans l'attente d'une tendance des prix de vente des bois. Il propose également de maintenir le prix du BIL à 35 € HT le m3.

Le SIGFRA nous informe que la commercialisation des bois d'œuvre se poursuivra en 2018 afin de pouvoir préparer la transition (perte de la compétence prévue initialement au 1.7.2018).

BOIS D'AFFOUAGE

La vente de bois aux habitants au titre de l'affouage (sans TVA) est reconduite pour 2018. Prix du stère débardé en bord de chemin : 45 €. La liste des candidats à l'achat de bois est approuvée.

AFFAIRES GENERALES

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE INTERCOMMUNALE

M. le Maire indique que la construction sur le site de Durmenach a été actée par les intervenants (élus, éducation nationale...). L'éducation nationale souhaite concentrer les deux écoles. L'estimation du projet hors mobilier s'élève à 2,5, voire 3 million d'euros (pré-étude). Un projet sur le site de Werentzhouse représenterait une plus-value d'un million d'euros (du fait de la construction d'une école maternelle). A ce jour, la communauté de Communes Sundgau indique que le périscolaire ne pourra pas être financé avant trois ans, d'autres projets étant en cours. Reste également à définir les coûts (investissement et fonctionnement) et la règle de partage des frais entre les 4 communes. Si le projet aboutit, une réflexion devra être menée concernant l'affectation de l'école élémentaire actuelle. Avis des conseillers municipaux : Mme Anthony indique que le choix du site n'a pas été voté lors d'un conseil municipal et émet un avis défavorable à la prise en charge par le SIAS de la démolition d'une partie de l'école de Durmenach. M. le maire indique également que les places de parking à prendre en charge par le SIAS devront être clôturées (ce ne sont pas de places de parking publiques). M. Lamy demande si nous avons un droit de regard sur ce projet. Réponse : les maires font tous partie du comité de pilotage et il y aura un appel à projet ; ceci dit le SIAS s'autogère et les délégués sont les seuls habilités à décider.

PISCINE DE FERRETTE ET FRAIS SCOLAIRES

Beaucoup de retards accumulés ; dans le meilleur des cas, la piscine ouvrira en été et en septembre pour les écoliers. Mme MANGOLD rebondit sur un mail reçu concernant les créneaux piscine pour les élèves de l'élémentaire qu'il conviendra à présent de financer (150 € par créneau et 120 € pour le transport) au niveau du SIAS. D'autres frais seront à prévoir pour le transport des élèves vers les salles de sport d'Oltingue et de Moernach (équipées). Ces dépenses étaient prises en compte par la CCJA (en notre qualité de clients) avant fusion des comcoms.

COMCOM SUNDGAU

Compétences

Une réflexion sera engagée cette année concernant la conservation ou la rétrocession aux communes des compétences optionnelles ou facultatives par la comcom. Optionnelles : petite enfance, jeunesse, action de protection et de mise en valeur de l'environnement ; équipements sportifs ou culturels. Facultatives : actions culturelles, transports scolaires Illfurth et Ferrette ; participations financières au SDIS ; défense extérieure contre l'incendie ; assainissement collectif et non collectif ; adduction eau potable ; éclairage public.

PLU intercommunal

Le conseil municipal propose de classer le verger communal (situé en bordure du lotissement am herrenweg) en espace protégé. Le règlement de ces zones n'est pas encore défini.

URBANISME—DEROGATIONS

Afin de simplifier les procédures et de limiter les frais d'instruction par le PETR des autorisations d'urbanisme, le conseil municipal décide

⇒ de ne plus soumettre les projets de clôture en limite séparative à déclaration préalable ; les règles édictées dans le PLU restent cependant en vigueur (il est conseillé de continuer à déposer une demande en mairie afin d'éviter tout litige avec un voisin)

⇒ émet le souhait (sous réserve de contrôle de légalité) que les déclarations préalables relatives aux mises en peinture de crépis, remplacement de fenêtres/volets ; remplacement de tuiles ; pose de panneaux photovoltaïques soient instruits par le secrétariat de la mairie (à l'exclusion du service instructeur du PETR).

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

Lots restant ouverts à la vente : une parcelle pour collectif et deux parcelles pour maisons jumelées ; la Citivia est autorisée le cas échéant à redécouper les parcelles afin de faciliter leur vente. Un surcoût est prévisible pour la mise aux normes des viabilités.

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal donne son accord pour se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation pour le risque prévoyance (personnel communal) que le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Haut-Rhin envisage de lancer.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SIEL BLEU

Une convention avec cette association sera passée (pour une saison dans un premier temps) en vue de l'organisation d'actions de promotion santé à destination des personnes de + de 55 ans. Le financement est assuré par le Conseil Départemental et diverses caisses. Les séances auront lieu à la salle polyvalente et sont ouvertes aux habitants des communes voisines.

CONVENTION AVEC ALTER ALSACE ENERGIE

Dans le cadre de l'équipement en leds de l'éclairage public, il conviendra de passer par appel d'offres ; un cahier des charges technique doit être rédigé.

Alter Alsace Energie (qui est mandaté et financé par la Région et l'ADEME) peut réaliser cette prestation dans le cadre de leur mission d'accompagnement à l'optimisation énergétique du patrimoine bâti. Leur règlement prévoit de réaliser une mission de conseil sur au moins 3 bâtiments par mission. L'éclairage public peut être considéré comme un bâtiment ; pour les deux autres bâtiments, le maire propose la mairie et la salle polyvalente. Coût 250 € HT par bâtiment.

Objectif : être informé et formé à une utilisation des installations (énergie) adaptée aux besoins du bâtiment et de chacun (en général, moyenne de 13 % d'économie).

Le conseil municipal donne son accord.

RGDP (sécurité des données à caractère personnel)

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Le maire est autorisé à signer une convention avec le Centre de Gestion 54 en vue de la mise en application de ces directives. Coût : basé sur la masse salariale (environ 50 € par an).

GEMAPI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) effective depuis le 1.1.2018, le comité du Syndicat de l'IlI a décidé de modifier ses statuts pour permettre à toutes les communes du bassin versant de l'IlI d'adhérer au Syndicat Mixte et de le transformer en EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de l'IlI (les EPAGE sont constitués sur l'échelle d'un bassin versant).

En résumé, la loi dit

Le bloc communal (comcom) devient responsable (automatiquement) - missions GEMAPI

- ⇒ de l'aménagement des bassins ou fraction de bassins hydrographiques
- ⇒ de l'entretien des cours d'eau (inclus les ruisseaux), canaux, lacs ou plans d'eau y compris leurs accès
- ⇒ de la défense contre les inondations
- ⇒ de la protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les autres collectivités (communes, département...) - missions NON GEMAPI peuvent continuer d'exercer les autres missions de l'article L211-7 du code de l'environnement comme

COMPETENCES COMMUNE :

- ⇒ maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- ⇒ exploitation, entretien et aménagement des ouvrages hydrauliques existants (murs de rive, seuils, protection des berges en enrochement....)

COMPETENCES DEPARTEMENT :

- ⇒ protection et conservation des eaux superficielles et souterraines
- ⇒ aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile
- ⇒ mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- ⇒ animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique

Le conseil municipal donne son accord

- ⇒ Pour la transformation du syndicat mixte de l'Ill en EPAGE (sur le bassin versant de l'Ill)
- ⇒ Pour adapter les statuts afin notamment de pouvoir intégrer toutes les communes du bassin versant de l'Ill

M. MONA Bernard a été nommé délégué suppléant de la comcom pour les compétences GEMAPI. M. WOLF Hubert et M. MATHIOT Denis sont nommés délégués titulaires pour la commune (non GEMAPI).

COUT

- ⇒ cotisation des communes dans le syndicat (travaux non GEMAPI) : les plus gros travaux ont déjà été réalisés ; la cotisation reste stable
- ⇒ taxe GEMAPI due par la comcom : la contribution restera inférieure à 2 € par habitant et par an ; elle sera répercutée sur la taxe d'habitation.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- ⇒ Conservatoire des sites alsaciens : la convention qui nous lie pour le Buchholtz Stücklen est échue le 31.01.2018 mais reconduite par tacite reconduction pour 12 ans et un mois
- ⇒ Démontage du nid de cigognes sur l'église : l'arrêté préfectoral autorisant le démontage (pour raisons de sécurité) a été émis et le nid démonté... et aussitôt remonté par les cigognes (malgré le second nid installé près de la salle polyvalente)
- ⇒ Orange nous annonce la mise en place prochaine d'un relais téléphonique pour Bouxwiller, Werentzhouse, Durmenach (en partie) ; un terrain est recherché.
- ⇒ départ en retraite de M. IPPONICH Claude, percepteur au 30.6.18 ; il sera remplacé par M. HOLLERTT Olivier
- ⇒ départ en retraite de M. LHUILIER Philippe (responsable des Brigades Vertes de Hagenthal) ; il sera remplacé par M. SIMON Patrick
- ⇒ départ de M. PORTEJOIE commandant la brigade de gendarmerie de Durmenach
- ⇒ état de catastrophe naturelle - orage du 4.6.2018 : un dossier a été déposé ; le conseil départemental ouvre des crédits aux communes
- ⇒ Conseil Municipal des Jeunes : il est mis en veille à défaut d'effectifs suffisants
- ⇒ remerciements oraux du président de l'amicale des donneurs de sang pour la subvention accordée par la commune

Les grands anniversaires

Nous leur adressons tous nos vœux de santé et leur souhaitons
de profiter des mille petits bonheurs de la vie

BAUMLIN Joseph 80 ans le 28 février



SCHITTLY Madeleine 85 ans le 23 janvier

MULLER Pierre Cyrille 85 ans le 24 février

SCHNEILIN Erwin 80 ans le 12 mars

SCHNEILIN Jeanine 80 ans le 25 mai

FABACHER M-Louise 80 ans le 6 juillet



KEMPF Henri

85 ans le 10 février



ROSENKRANZ Eugène



90 ans le 5 juillet

Les grands anniversaires

Mois de juillet 2018

le 5 juillet	ROSENKRANZ Eugène	90 ans
Le 6 juillet	FABACHER Marie-Louise	80 ans
Le 8 juillet	ROTHLISBERGER Magdalena	67 ans
Le 11 juillet	SCHMITT Clémence	71 ans
Le 19 juillet	DOMINGUES Ildia	65 ans
le 25 juillet	SORDELET Colette	81 ans
Le 28 juillet	DA SILVA Susanna	66 ans

Mois d'août 2018

le 1er août	KETTELA Pierre	88 ans
le 1er août	HATSTATT Madeleine	79 ans
le 1er août	LEROUX Paulette	86 ans
le 4 août	HATSTATT Marcel	84 ans
Le 11 août	AIRES LOPES Zulmira	94 ans
le 11 août	ACEDO Monique	75 ans
le 13 août	STEHLI Mariette	78 ans
le 20 août	WOLF Gaston	71 ans
le 21 août	SCHREIBER J-Henri	68 ans
le 22 août	GUTZWILLER Robert	80 ans
le 22 août	SCHOERLIN Joseph	69 ans
le 23 août	VERNON Eric	68 ans

Mois de septembre 2018

le 1er septembre	ROSENKRANZ Denise	83 ans
le 3 septembre	HOLLER Rose - Marie	75 ans
le 4 septembre	MARTI Walter	85 ans
le 4 septembre	FREIMANN Balbine	81 ans
le 12 septembre	ROTTNER Joséphine	87 ans
le 16 septembre	HARNIST Gabrielle	75 ans
le 18 septembre	MULLER Thérèse	91 ans
le 23 septembre	KUGELIN Maurice	69 ans
le 26 septembre	BIPPUS Roland	76 ans

Le 27 septembre	VERNON Yolande	66 ans
le 30 septembre	GELAS Christiane	74 ans

Mois d'octobre 2018

Le 1er octobre	PROBST Marie-Thérèse	70 ans
le 2 octobre	RUFFNY Pierre	85 ans
le 10 octobre	REY Madeleine	81 ans
le 11 octobre	HEINIS Christiane	78 ans
le 12 octobre	GUSSY Marie-Louise	71 ans
le 13 octobre	MONA Bernard	67 ans
Le 17 octobre	HAAS Yvette	66 ans
le 18 octobre	HARNIST Albert	75 ans
Le 22 octobre	SPRINGINSFELD Philippe	66 ans
le 22 octobre	ACEDO Lucien	74 ans
le 23 octobre	MEYER Jeanne	86 ans
le 28 octobre	KETTELA Fernande	84 ans
Le 31 octobre	UHLIN Roswitha	75 ans

Mois de novembre 2018

Le 12 novembre	DREHER Gilbert	82 ans
le 12 novembre	SCHEIDECK Françoise	74 ans
Le 26 novembre	LEBREC Jacques	75 ans

Mois de décembre 2018

le 2 décembre	MULLER André	91 ans
le 7 décembre	LACHAT Erwin	82 ans
le 11 décembre	WILD René	71 ans
le 14 décembre	MANGOLD Christiane	84 ans
le 24 décembre	STAEDEMANN Brigitte	79 ans
le 27 décembre	DOPPLER Eugène	77 ans
le 31 décembre	NIGLIS Angèle	92 ans



L'état-civil

NAISSANCES

Ethan, né le 17 février à Mulhouse,

Fils de MEYER Kevin et de NAEGELEN Laetitia, domiciliés 10 rue de Fislis

Luca, né le 13 mai 2018 à Mulhouse

Fils de Jonathan THEURILLAT et de Floriane CHABOUTE, domiciliés 13 rue des pivoinés

Liam, Lisandro, Kaïs MORE DEIBER, né le 29 juin à Mulhouse

Fils de David MORE et de Julie DEIBER, domiciliés 2 rue de Fislis

Jules et Lola DANOY, nés le 30 juin à Mulhouse

Enfants de Julien DANOY et de Sophie EBERLING, domiciliés 10 rue des pivoinés

Elyas FUHRER, né le 2 juillet à BALE (SUISSE)

fils de FUHRER Kevin et de Sabrina SCHNEIDER, domiciliés 2 rue du chemin de fer

Léo Xavier METZGER, né le 9 juillet à Mulhouse

Fils de David METZGER et de Julie BRENDLE, domiciliés 8 rue des lilas

Bienvenue à eux et toutes nos félicitations aux heureux parents !



MARIAGES

Ils se sont mariés à Thann le 7 juillet

BOEGLIN Victor-Lavelua et MARTY Flore (domiciliée 7 rue de Bâle)

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

DECES

Mme MULLER Bernadette, âgée de 85 ans, nous a quittés le 5 février.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr

CONGES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 23 au 25 juillet, du 20 au 26 août et du 3 au 16 septembre.

La permanence des élus du lundi de 18 h à 19 h est maintenue tout au long de l'été.



CONCOURS VILLAGE FLEURI 2018

Comme chaque année au mois de juillet, la commission fera le tour du village pour admirer et prendre note de toutes les maisons fleuries. Une mise à l'honneur sera faite lors des vœux de la Commune, en janvier.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la Commune et pour pouvoir voter à partir de 2019, il est impératif de vous inscrire avant le 31 décembre 2018. Les nouveaux habitants (de nationalité française) et les non inscrits majeurs sont donc priés de passer en mairie avant cette date.

Pièce à emporter : carte d'identité de nationalité française—un justificatif de domicile

Les jeunes qui auront 18 ans entre le 1er mars 2018 et le 28 février 2019 sont inscrits automatiquement s'ils ont été recensés (militairement) à Werentzhouse. Les personnes ayant la nationalité d'un des 27 pays membres de l'Union Européenne et domiciliées à Werentzhouse, peuvent s'inscrire sur les listes pour les élections municipales et européennes (avant le 31 décembre).

Une réforme est en cours : il est vraisemblable qu'à partir de 2019, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant la date d'un scrutin (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année qui précède). Nous sommes en attente de précisions.

TAXI DES AINES

Le conseil communautaire a décidé de reconduire le service de taxi des aînés jusqu'au 31.12.2018. Il est ouvert aux personnes âgées de plus de 75 ans et des personnes en situation de handicap (sous conditions) habitant le territoire de la comcom SUNDGAU et sans moyen de transport.

Pour adhérer au service, contactez votre comcom au 03.89.08.36.20 ou accueil@cc-sundgau.fr

ANALYSES D'EAU

Les analyses d'eau sont publiées intégralement sur notre site internet www.werentzhouse.fr et affichées sur le tableau extérieur de la mairie.

Dernière analyse du 11.07.2018 :

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

DE LA PETANQUE A

WERENTZHOUSE

C'est ouvert à tous et il est inutile de vous inscrire. Jeunes et moins jeunes, les férus de pétanque se retrouvent près de l'aire de jeux pour des parties de pétanque tous les vendredis soir à partir de 19 h pendant l'été (annulé en cas de pluie). Il suffit d'amener vos boules et votre bonne humeur.



Bravo à tous les bacheliers, titulaires du Brevet des Collèges, des CAP et autres examens et plein succès pour la suite des études ou la recherche d'un emploi !

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES AFFAIRES SCOLAIRES
DE BOUXWILLER—DURMENACH—ROPPENTZWILLER-WERENTZHOUSE**

OFFRE D'EMPLOI

Poste d'adjoint d'animation chargé du transport scolaire dans le cadre d'un CDD d'un an renouvelable à compter du 3 septembre 2018.

Mission : accompagnement et surveillance des enfants lors des 4 navettes journalières en bus (départs Roppentzwiller et Bouxwiller).

Conditions : régime indemnitaire—rémunération annualisée—3 h par jour soit 12 h par semaine (de 4 jours) durant la période scolaire (36 semaines) - poste évolutif : rajout d'heures de ménage école maternelle à compter du 1er janvier 2019.

Candidature à déposer à la mairie de 68480 Bouxwiller pour le 27 juillet 2018 au plus tard

(à l'attention de Mme la Présidente du SIAS)

REGLEMENTATION CONCERNANT LES CHIENS—DOIVENT-ILS ETRE TENUS EN LAISSE ? - CE QUE DIT LA LOI

ARTICLE L211-23 DU CODE RURAL

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

ET EN FORET....

Afin de préserver la tranquillité des animaux de la forêt, les chiens doivent toujours rester sous le contrôle direct de leurs maîtres et à proximité. Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas de mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31.07.1989).

En résumé : tout animal peut être imprévisible et de nombreuses personnes craignent les chiens, à tort ou à raison. Aussi afin que chacun puisse profiter en toute sérénité de l'espace public, merci aux propriétaires de nos amis les chiens de les garder sous contrôle.

**NOUS MANQUONS D'ASSISTANTES MATERNELLES A
WERENTZHOUSE**

Si vous êtes intéressé(e) par cette profession, si vous souhaitez la connaître mieux, si vous hésitez à vous lancer, contactez Armelle auprès du relais des assistantes maternelles de Muespach le Haut (03.89.68.65.43), lieu d'informations, d'échanges et d'animations pour les parents, assistantes maternelles et gardes à domicile (permanence téléphonique : lundi et mercredi de 8 h à 12 h et lundi de 13 h à 17 h 30)

ESSAI SIRENE

Un essai de la sirène aura lieu chaque premier mercredi du mois à midi



VOUS AVEZ 55 ANS ET + ET VOUS AVEZ ENVIE DE BOUGER ! C'EST FAIT POUR VOUS, C'EST GRATUIT, ANIME PAR DES PROFESSIONNELS ET C'EST A WERENTZHUSE !

Ça y est les activités ont atteint leur vitesse de croisière. Il est bien sûr toujours possible de vous inscrire en mairie. ...

Laissez-vous tenter, quel que soit votre niveau et faites un essai....

Module ART EN SIEL : les lundis de 9 h à 11 h

Module GYM MÉMOIRE (à partir de 60 ans) : les mardis de 10 h 30 à 11 h 30

Module MARCHE NORDIQUE : les vendredis de 10 h à 11 h 30

Vous trouverez également la description complète des activités sur notre site (www.werentzhuse.fr—rubrique actualités).

LE MOUSTIQUE TIGRE EST ARRIVE dans notre région (notre commune est classée en zone risque faible)

Le moustique tigre est désormais bien implanté dans le Haut-Rhin ; notre commune est classée en zone risque faible (une évolution est néanmoins possible) ; le moustique tigre est vecteur de transport de maladies comme la dengue, le zika ou le chikungunya.

Un plan de prévention a été mis en place par arrêté préfectoral ; en résumé :

- ⇒ Un réseau de pièges pondoirs est mis en place afin de surveiller l'évolution
- ⇒ Pour lutter contre l'implantation et la densification du moustique, des traitements préventifs ou curatifs anti-larvaires pourront être mis en place



Les brigades vertes sont autorisées à pénétrer dans les propriétés privées (même habitées) pour réaliser les opérations de démoustification lorsque cela est nécessaire ; les occupants et propriétaires devront être prévenus à temps.

La population est également invitée à adopter quelques gestes simples qui limiteront les risques

- ⇒ Les produits insecticides et répulsifs ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est donc nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos. Le moustique se déplace peu, celui qui pique est donc né chez vous (il se déplace par l'intermédiaire des véhicules)
- ⇒ Enlever tous objets abandonnés qui peuvent servir de récipient dans les jardins ou sur les terrasses
- ⇒ Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux...
- ⇒ Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui une fois mouillés permettent l'arrosage
- ⇒ Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasses...)

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? (corps noir rayé de blanc ; il pique le jour ou au crépuscule mais pas la nuit). Signalez-le sur le site www.signalement-moustique.fr

TRAVAUX BRUYANTS : BRICOLAGE, TONTE, DEBROUSSAILLAGE,

Pour de bonnes relations de voisinage, veuillez respecter les horaires réglementaires (arrêté municipal n° 38/2010—version intégrale disponible en mairie)

Afin de permettre à chaque habitant de profiter d'une période de calme et de repos, il est rappelé que



Tous travaux bruyants professionnels doivent s'interrompre entre 20 h et 7 h du matin et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par les particuliers ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.

GRAND RUE : POURSUITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT

La pose des réseaux secs (enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, gaine fibre optique, lampadaires) a démarré (pour environ 4 semaines). Elle sera suivie par les aménagements de sécurité de la voirie.

⇒ pose des réseaux secs : la circulation, y compris des poids lourds, est maintenue mais alternée ; des feux tricolores sont prévus.

⇒ voirie : les travaux auront lieu à partir de septembre (prévisionnel) jusqu'à fin octobre . Il est possible que la circulation soit totalement interdite à ce moment-là (à confirmer). Les dates de fermeture seront précisées en fonction de l'avancement du chantier.

Merci à tous pour votre compréhension pour la gêne occasionnée !

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS SE RENDANT A L'ETRANGER ACCOMPAGNES D'UNE PERSONNE AUTRE QUE L'UN DE LEURS PARENTS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger (même en Suisse ou en Allemagne) seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire et bien entendu de la pièce d'identité de l'enfant (en cours de validité). Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire est disponible en mairie ou à imprimer sous <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359> ou rechercher cerfa 15646*01 sur votre navigateur.

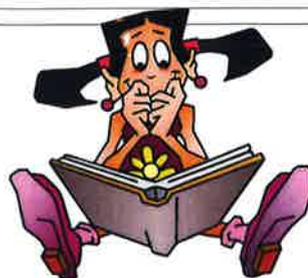
PASSAGE DU BIBLIOBUS (sur le parking situé en face de l'église)

Ouvert à tous et gratuit

Tous les mois, le 2ème lundi

Soit pour 2018, les 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre

Et pour début 2019, les 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai



EN ROUTE POUR LA FIBRE OPTIQUE !

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont démarré dans notre commune. Elles dureront environ 12 mois. Elles comprennent les études, les travaux proprement dits, et la réception de chantier.

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique à WERENTZHOUSE et au total dans **plus de 700 communes d'Alsace**, entre 2017 et 2022.

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société Rosace porte 64% de cet investissement, les 36% restants sont cofinancés par l'Europe, l'Etat, la Région Grand Est, les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et les communautés de communes (celles-ci à hauteur de 175 euros par prise).

La fibre optique sera déployée jusqu'au domicile des habitants. Par contrat avec la Région Grand Est, elle ne peut être livrée à plus de 100 mètres de l'habitation.

Chacun, particulier ou entreprise, **pourra bénéficier gratuitement** du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

Le déroulement des opérations

Des équipes mandatées par Rosace vont relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Puis les travaux proprement dits vont débiter sur le domaine public.

A l'issue du chantier, en raison de délais règlementaires, la commercialisation commencera quelques mois plus tard.

Dès l'ouverture commerciale effective, les particuliers et les entreprises devront choisir leur propre Fournisseur d'Accès Internet, selon les opérateurs présents sur le réseau Rosace. Un rendez-vous sera alors pris et un technicien viendra, à date, poser le câble fibre jusque dans l'habitation.

Pour les immeubles collectifs de plus de 4 logements, une convention doit être signée et un boîtier spécifique doit être installé en amont. Rendez-vous sur le site Rosace (onglet Gestionnaires) pour en savoir plus.

Le projet Rosace

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique en Alsace d'ici à 2022. 80 entreprises, en grande partie alsaciennes, travailleront sur le chantier.

Le déploiement de la fibre optique en Alsace par la société Rosace est une initiative de la Région Grand Est, des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec le soutien de l'Union Européenne, du Plan France Très Haut Débit, des communes et des communautés de commune et d'agglomération en Alsace.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans votre commune ? en Alsace et en France ?

Inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information : www.rosace-fibre.fr

URL direct: <https://www.rosace-fibre.fr/newsletter/inscription>

Communiqué de ROSACE

CONCRETEMENT, à ce jour, les techniciens mandatés par Rosace, soit l'entreprise AXIANS ont démarré les travaux d'aiguillage et de vérification des infrastructures dans les rues de la commune. Ils se poursuivront tout au long de l'été.





La page des associations et des écoles

CONSEIL DE FABRIQUE

Voici le printemps arrivé et après un début en fanfare ponctué de belles journées ensoleillées, nous avons connu un terrible épisode de pluie et grêle qui a sévèrement touché plusieurs de nos habitants. Nos pensées vont vers toutes ces familles qui ont connu ces inondations et un grand merci aux voisins, agents ou conseillers de la commune ainsi que les bénévoles qui ont répondu à l'appel de l'entraide.

Espérons que les plaies vont disparaître rapidement au profit d'un bel été bien mérité ! Bonnes vacances à toutes et tous en famille ou entre amis !

Enfin, nous avons appris le départ de notre jeune et dynamique curé Marc Schmitt qui ira remplir de nouvelles fonctions du côté de Thann. C'est avec grand regret que nous le voyons partir mais nous lui souhaitons le meilleur pour la suite ! Nous avons hâte de rencontrer son successeur, nous comptons sur vous pour lui faire le meilleur accueil possible dans notre chère paroisse.

N'oubliez pas de noter dans votre agenda notre **prochain repas paroissial du 14 Octobre** avec au menu notre fameux Pot au feu, à ne pas manquer ! Apéritif, potage, pot au feu et café inclus au prix de 14 euros pour les adultes et 6 euros pour les moins de 12 ans. Desserts et boissons en suppléments. Inscriptions au 0660870651. Si vous avez un lot pour la tombola à nous offrir et ainsi contribuer à notre cause, vous pouvez les apporter à Claudia au 11 rue de Ferrette, merci d'avance !

Amicalement

L'équipe du conseil de fabrique

ACCW de Werentzhouse

En écrivant ces quelques lignes je souhaiterais tout d'abord remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé au repas Fleischnacka et qui, de par leur présence, en ont fait un succès. Merci aux bénévoles et au comité ainsi qu'à Christiane, notre très bonne cuisinière, toujours présente. Merci à Jean-Louis, musicien connu et apprécié, qui a mis de l'ambiance tout au long de l'après-midi. Ce sera avec grand plaisir que nous renouvellerons le repas Fleischnacka l'année prochaine. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus. Mais comme chaque année le temps passe trop vite et déjà nous pensons à

Noël et à son traditionnel marché qui se déroulera le 17 et 18 Novembre

avec ces nombreux exposants et sa convivialité très appréciée. Christiane et son groupe vous permettront de vous restaurer sur place le samedi midi et soir ainsi que le dimanche midi. Comme à notre habitude, nous vous accueillerons dans une ambiance de Noël, un parfum de vin chaud et de brédelas.

Mais avant cela, je voudrais, ainsi que le comité, vous souhaiter de très belles vacances d'été, auprès de votre famille ou parmi vos amis, en espérant vous revoir en bonne santé.

STACKLER Annette et le comité

ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE-VASSELAY

Les vacances d'été bien méritées se profilent et le beau soleil de ces derniers jours réveille nos envies de baignades, de transats, de plages de sable fin et de farniente....

L'association du jumelage ne fera pas exception à la règle. Nous allons en effet nous accorder également une pause estivale, aucune rencontre n'étant prévue cette année avec nos amis de Vasselay. Mais c'est promis, nous nous retrouverons, requinqués, à la rentrée, pour poursuivre et mener à bien notre traditionnelle rencontre du Spackoba. Nous comptons sur vous pour vous joindre à nous le

Samedi 29 septembre 2018 à partir de 20h00

à la salle « LA GARE » de Werentzhouse

pour passer un moment agréable et convivial ! Tous les détails se rapportant à cette soirée vous seront communiqués ultérieurement.

Très bel été à toutes et à tous, débranchez bien surtout !

A très bientôt

Jocelyne Linder

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bonjour à tous,

Tout d'abord, honneur à tous les bénévoles et membres de l'Association qui, par leur formidable implication, contribuent pleinement au bon fonctionnement de l'amicale. Le 13 avril 2018, nous avons accueilli à Werentzhouse quelques 60 donneurs autour d'une collation préparée par nos soins. Un grand merci à tous.

Prochaines collectes : jeudi 26 juillet à FISLIS

et vendredi 9 novembre à BOUXWILLER

50 ANS DE L'ASSOCIATION

Cette année, l'association a 50 ans. Nous ne voulions pas rater l'occasion de fêter cela. En effet, le 17 juin, c'est autour d'une bonne paëlla suivie d'une soirée dansante que nous avons voulu rendre hommage à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la belle réussite de l'association durant toutes ces années. Un grand merci à tous.

Très bonnes vacances à tous !

Le Président Cédric DOMINGUEZ et l'ensemble du Comité

ACSL

Le comité et ses membres remercient les bénévoles qui nous soutiennent lors de manifestations et pour l'entretien de la salle.

Toutes les personnes sont les bienvenues dans notre association.

Nous avons également participé par un don au financement du parking.

La date à retenir pour le 2ème semestre :

Samedi 1er septembre—soirée dansante avec buffet et repas chaud

Le Comité et ses membres vous souhaitent de bonnes vacances à tous

Le Président—Ludovic NAEGELEN

ANNONCES DES PARTICULIERS

Cher amis des animaux,

Le 15 septembre auront lieu les portes ouvertes de la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Mulhouse.

Si vous souhaitez un animal, allez yadoptez !!!! Ils sont si nombreux à attendre une personne, un foyer à aimer!!!

Pour soutenir cette association qui me tient particulièrement à cœur, j'ai donc décidé d'organiser une collecte

Voici ce dont ils ont besoin:

- croquettes et boîtes de pâtés pour chiens et chats
- alimentation pour chatons
- essuie-tout, éponges, sacs poubelles, produits d'entretien
- litières, couvertures, serviettes, torchons



Vous pouvez déposer vos dons au 11 rue de Ferrette à Werentzhouse pour le jeudi 13 septembre dernier délai . J'irai déposer les articles sur place le samedi matin.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter au 0667449102.

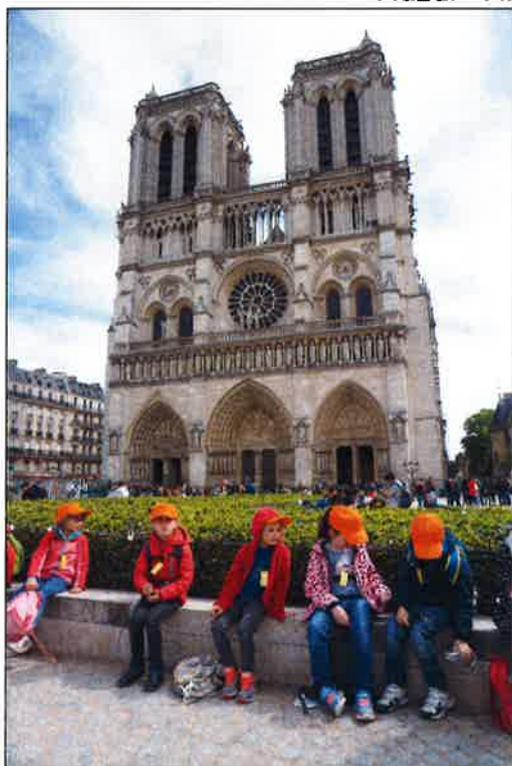
Au nom de tous les chiens, chats et autres animaux qui ont besoin d'aide....Mille mercis pour votre soutien !!!!

LACHAT Elodie

LE VOYAGE A PARIS DU CP DE WERENTZHUSE

Dans le TGV, j'ai joué aux dames et j'ai regardé le paysage. Gare de Lyon, je suis montée dans un bus et j'ai vu l'Arc de Triomphe et aussi la Colonne de Juillet. Le bus s'est arrêté devant Notre-Dame de Paris. L'après-midi, j'ai marché jusqu'au Centre Pompidou. Le soir, j'ai mangé au restaurant. J'ai mangé avec Sidalia. J'ai mangé une pizza aux tomates. Le lendemain matin, j'ai pris le métro. Le métro va très vite. Nous sommes descendus à la Tour Eiffel. Je suis montée avec l'ascenseur. Avant de partir, j'ai fait une petite promenade en bateau-mouche. J'ai vu le Pont de l'Alma. J'ai vu aussi le Zouave. Ce que j'ai préféré, c'est la Tour Eiffel. J'ai reçu un porte-clés « Tour Eiffel ». Je l'ai donné à Papa. Je voudrais retourner à Paris, parce que Paris est trop bien.

Hazal Alandag



Nathalie, Cindy, Sidalia et Kanita.

Dans le TGV, j'ai joué aux dames et aux « sept familles ». J'ai aussi regardé le paysage. Gare de Lyon, j'ai vu la Colonne de Juillet. J'ai vu aussi l'Arc de Triomphe. Le bus s'est arrêté devant la cathédrale de Paris et nous avons pique-niqué. L'après-midi, j'ai marché jusqu'au Centre Pompidou. Le soir, j'étais au restaurant. Le lendemain matin, j'ai pris le métro. A la Tour Eiffel, je suis monté dans l'ascenseur et j'ai vu la ville de Paris. Avant de repartir, j'ai fait du bateau. J'ai préféré la pizza. J'ai reçu un porte-clés.

Thibault Villermet



Dans le TGV, j'ai joué aux « sept familles ». Gare de Lyon, je suis allé en bus voir la Colonne de Juillet. Le bus s'est arrêté à côté de Notre-Dame de Paris et nous avons mangé sur un banc. L'après-midi, j'ai marché jusqu'au Centre Pompidou. Le soir, j'étais avec M. Bertsch. Je suis allé manger de la pizza. Le lendemain matin, j'ai pris le métro et nous sommes allés visiter la Tour Eiffel. Je suis monté au deuxième étage, j'ai vu la Seine. Avant de repartir, j'ai fait une promenade en bateau-mouche. J'ai vu le Zouave du Pont de l'Alma. Ce que j'ai préféré, c'est monter sur la Tour Eiffel. J'ai reçu un porte-clés « Tour Eiffel », je l'ai mis sur le bord de la fenêtre. Je voudrais retourner à Paris, parce que j'aimerais bien refaire la promenade en bateau-mouche.

Samuel Teixeira

Les événements au fil des jours



ST VALENTIN
FESTIVITES DU 7 AU 14 FEVRIER



5 AVRIL 2018

Conférence par la gendarmerie à l'attention des personnes de + de 60 ans (pour les habitants de Fislis-Bouxwiller et Werentzhouse) sur les risques aux biens et aux personnes et les précautions à prendre.





Décos de Pâques —1ER AVRIL 2018
LUNDI 2 AVRIL—chasse aux œufs
pour les enfants de la commune et du
RPI sur le site de l'ancien Waldfest



HAUT RHIN PROPRES—7 avril
Merci à tous les bénévoles

**DIMANCHE 20 MAI en matinée –JOURNEE DES MOULINS DU SUNDGAU
ORGANISEE PAR LA COMCOM SUNDGAU
PORTES OUVERTES CHEZ JOSE ET CLAUDIA**



4ème JOURNEE CITOYENNE du 26 MAI 2018

Ils et elles ont bêché, désherbé, maçonné, bricolé, pelleté, jardiné, peint, rangé....
avec leur enthousiasme habituel ; merci à tous et toutes !

Rejoignez-nous l'année prochaine



Informations diverses

REPRISE DE LA GYM POUR ADULTES (ouvert à toutes et tous) A FERRETTE LE 6 SEPTEMBRE (chaque jeudi de 20 h à 21 h sauf congés scolaires dans la salle du préau de l'école maternelle avec Joëlle, animatrice diplômée)

L'Association Vita-Mine vous offre la possibilité de venir tester votre premier cours gratuitement et pour chaque nouvelle inscription, vous offre un cadeau de bienvenue. Pensez à amener votre tapis de sol.

Renseignements complémentaires sur place ou au 06.75.69.09.52 ou par mail : assosvita-mine@orange.fr



SITE INTERNET POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Vous vous occupez d'un proche dépendant ? Il existe un site internet conçu pour vous

www.aidants68.fr ou si vous n'avez pas internet, téléphonez au : 03.89.30.41.79

Ce site recense les aides et dispositifs existants dans le Haut-Rhin concernant la maladie, le handicap, les soutiens financiers, les soutiens à domicile, les soutiens à l'extérieur, le soutien moral, le travail, les congés, la retraite, le repos, le bien-être, protéger et se protéger. Vous y trouverez également le calendrier des actions et événements menés en faveur des aidants sur le territoire

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES 2018

L'ensemble des administrés d'une commune (limité à 7 candidats par commune et 5 photos par candidat) peuvent concourir par l'envoi de leurs photos numériques auprès d'Alsace Destination Tourisme (inscriptions sur le site <http://www.fleurissement.alsace/> ; du 15 septembre au 30 octobre 2018).

Catégories : maison avec jardin ; maison sans jardin ou appartement ; immeubles collectifs ; hôtels, restaurant, gîtes, prestataires en accueil touristique ; fermes, corps de fermes en activité ; immeubles industriels et commerciaux ; potagers fleuris.

Contact : isabelle.schwob@adt.alsace—ligne directe : 03.89.20.45.86

EXPRESSION CITOYENNE POUR L'ALSACE

Donnez votre avis sur le projet d'une nouvelle collectivité territoriale d'Alsace sous www.expressioncitoyenne.alsace (exemplaires papiers disponibles en mairie) - opération à l'initiative des conseillers départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin

SUNDGAUER BUSSLI

La navette fonctionne tous les samedis et dimanches du 7 juillet au 14 octobre à raison de 4 allers-retours par jour. Elle dessert Leymen, Hagenthal le Bas, Hagenthal le Haut, Bettlach, Oltingue, Fislis, Werentzhouse, Bouxwiller, Vieux-Ferrette et Ferrette. Le bus est équipé pour le transport des vélos. Tarif : 7 € pour un trajet et 10 € pour le pass-journée (transport gratuit pour les moins de 12 ans). Pour tout savoir, consultez www.sundgauer-bussli.fr ou contactez l'office de tourisme au 03.89.08.23.88 (info@sundgau-sudalsace.fr)

